

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-1582/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 75-1582/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

11 août 1975

Numéro JO

n° 17 du 10/09/1975

Date du numéro

10 septembre 1975

### TEXTE INTÉGRAL

La Société de commerce et de Tourisme, « SOCOTOUR » est autorisée à exploiter le commerce de boissons, licence 1er classe A, place de Lagarde à Djibouti.